

C'est pour cela que nous avons pris un demi-million de moins, mais j'ai dit clairement que si les navires avaient été ici nous aurions besoin de 2 millions et demi et, conséquemment, c'est le montant que je demande maintenant.

M. PARDEE: Le ministre a dit qu'il ne sait pas le nom des membres de la New Brunswick Rolling Mills Company. Comme le ministre des Douanes, (M. Wigmore) vient de cette région du pays, il pourra nous dire quels sont les actionnaires et les directeurs de la compagnie ainsi que leur situation financière.

L'hon. M. WIGMORE: Je ne puis pas vous donner ce renseignement. Je crois cependant qu'ils sont capables de continuer et qu'ils peuvent payer tout le reliquat qu'ils doivent.

M. PARDEE: Sur quoi basez-vous votre confiance?

L'hon. M. WIGMORE: Ces gens exploitent une industrie considérable. La maison jouit d'une bonne réputation et je suis certain qu'elle peut payer ses dettes.

M. PARDEE: L'honorable ministre a-t-il une idée de la raison pour laquelle elle n'a pas fait son paiement mensuel?

L'hon. M. WIGMORE: Le prix du fer a baissé dans l'intervalle. Je ne sais pas autre chose à ce sujet.

M. PEDLOW: Je voudrais savoir ce que le Gouvernement a fait en attendant. J'ai compris que le *Niobé* avait été vendu au cours de décembre dernier. Qu'est-ce que le Gouvernement a fait pour forcer cette compagnie à lui payer le reliquat du prix qu'elle s'est engagée?

L'hon. M. BALLANTYNE: Je ne puis rien ajouter à ce que j'ai déjà dit, c'est-à-dire que le département de la Marine a donné avis au département de la Justice. Demain, je m'assurerai de l'état des choses et j'en informerai l'honorable député mais il n'y a pas de doute que la seule raison qui pousse cette compagnie à tenter de rompre son contrat c'est la baisse dans le prix de l'acier et du cuivre ...

M. BUREAU: Alors, vous ne pouvez pas dire que cette maison a une bonne réputation.

L'hon. M. BALLANTYNE: ... mais cela ne les libère pas du contrat adjugé. Comme le sait mon honorable ami de Trois-Rivières tant qu'une maison est solvable les intérêts du Gouvernement sont en sûreté. Il nous importe peu que l'acier et

[L'hon. M. Ballantyne.]

le cuivre baissent. Quand une maison est financièrement solide et que notre contrat est valide c'est une simple question de loi de savoir que rien ne peut empêcher le Gouvernement de se faire payer.

M. PEDLOW: Je comprends parfaitement cela, mais le fait demeure que, même si cette maison ou toute autre maison pouvait être financièrement solvable en décembre dernier elle peut bien ne pas l'être autant aujourd'hui à cause des modifications dans la situation commerciale du pays et de la baisse qui s'est produite depuis dans les prix des matériaux. Je crois que le département aurait été justifié d'agir immédiatement pour forcer la maison à payer. Le ministre de la Justice peut sans doute nous dire de quelle manière son département a agi, s'il l'a fait à la demande du département de la Marine.

Le très hon. M. DOHERTY: Je crois qu'une seconde de réflexion fera comprendre à mon honorable ami qu'il m'est tout à fait impossible d'avoir présentes à la mémoire les procédures suivies dans les très nombreuses causes dont le département doit s'occuper. Je serai très heureux de me procurer le renseignement demandé par l'honorable député, mais je ne suis pas ce soir à même de le lui donner.

M. JACOBS: Si rien n'a été fait depuis décembre dernier dans le but de forcer ces gens à prendre le navire, il doit y avoir une raison. Le ministre de la Marine est un homme d'affaires et je suis sûr que si une question de ce genre survenait dans ses affaires personnelles il trouverait bien vite pourquoi on n'a rien fait durant une période de cinq ou six mois.

L'hon. M. BALLANTYNE: Je ne sais pas pourquoi mon honorable ami prétend qu'on n'a rien fait. J'ai déclaré plusieurs fois et je le déclare encore que le département naval a agi promptement et je n'ai pas lieu de penser que le département de la Justice n'a pas aussi agi promptement quand il a reçu l'information. Mais, mon collègue le ministre de la Justice a beaucoup de choses à considérer et il ne peut pas dire en ce moment combien on a envoyé de lettres ou la nature des réponses qu'on a reçues. Je me ferai un plaisir de donner ce renseignement demain à mon honorable ami.

M. JACOBS: Je peux dire peut-être au ministre de la Marine ce qui se passe. Il y a environ trois semaines on a posé la question à la Chambre et on nous a dit que